



• Briançonnais - Ecrins - Guillevast - Queyras



| PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillevast et du Queyras



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

Compte-rendu Atelier « Economisons les terres »

Le 1^{er} avril 2022 au foyer culturel de l'Argentière-la Bessée

Personnes présentes	
Pierre Leroy – PETR Alice Prud'homme – PETR Daphné Khalifa – PETR Aude Perry – PETR Yohann Ourion – PETR Manon Taing – PETR Manon Wallenberg – CIPRA International Julika Jarosch – Alliance dans les Alpes/CIPRA France Louis Didelle – CIPRA France André Mercier – Arc'env Charlotte Kuentz – Atelier Chado Richard Alliey – Agriculteur Lora Pirard – PNRQ Audrey Noel – Mairie d'Arvieux Christian Blanc – Mairie d'Arvieux Mathilde Blanc – SAFER PACA	Frédérique Reffet – CEREMA Sandrine Reymond – Mairie de l'Argentière-La Bessée Anne Chouvet – Mairie d'Eygliers Dominique Barneoud – Mairie de l'Argentière-La Bessée Grégory Tardy – ASA La Bessée Marie Hanastasiou – CCPE Jacques Demoulin – Conseil de développement du pays briançonnais Francine Leber Boyer – DDT des Hautes-Alpes Lydie Rignon - DDT des Hautes-Alpes Pierre Ioppolo - DDT des Hautes-Alpes Loïc Dagens - DDT des Hautes-Alpes Didier Roulx-Laty- Mairie Vallouise-Pelvoux
Personnes excusées	
Marie Baillard – Mairie La Roche de Rame Nicolas Crunchant – Mairie d'Abriès-Ristolas Anne Blanchet – Terre de lien PACA	Bruno Martin – Mairie de Vars Olivier Chrétien- Cultur'Alpes Elena Vitte – Terre de Lien PACA

La Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) est une ONG qui s'étend sur tout l'Arc Alpin. Elle est mandatée par le ministère allemand sur les questions de l'artificialisation des sols avec pour objectif de le diminuer à l'échelle de l'arc alpin.

La CIPRA a choisi le PETR comme territoire pilote pour mener ses actions de sensibilisation.



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbriançonnais.fr



Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras



| PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Introduction

Le Président du PETR, Pierre Leroy a commencé l'atelier en remerciant la CIPRA pour son initiative et la mairie de l'Argentière-La Bessée pour le prêt du foyer culturel. Il rappelle que le PETR est un territoire composé de 3 EPCI (36 communes, 34 000 habitants) avec un environnement exceptionnel (Parc naturel régional du Queyras et Parc National des Ecrins).

Cet organisme a pour but de faire collaborer les collectivités entre elles et le président a rappelé les différents projets portés dans ce sens par le PETR. Tous ces contrats sont organisés autour de la transition écologique, dans l'objectif de répondre aux besoins élémentaires des citoyens.

Pierre Leroy a rappelé que l'artificialisation des sols est un problème majeur et il cite l'exemple de Puy-Saint-André où, grâce au PLU la commune est passée de 14 ha constructible à 4 ha pour préserver les sols.

« Prendre soin des sols, c'est prendre soin de la vie » rapport de l'UE

Présentation des différents intervenants

Les différentes présentations sont en ligne sur le site du PETR

1. Julika Jarosch - Alliance dans les Alpes

Alliance dans les Alpes regroupe 350 communes dans l'arc alpin. Ils effectuent un travail pour mutualiser et partager les expériences à cette échelle. Les sujets principaux à ce jour sont des sujets sociaux comme l'accueil des migrants.

2. Manon Wallenberg - CIPRA International

Manon a rappelé que l'on arrive aux limites de l'artificialisation des sols c'est-à-dire que les sols perdent en fertilité et il y a de plus en plus de conflit d'usage sur les terres les plus fertiles. De plus, et malheureusement, traditionnellement, les villes ont été construites sur les sols les plus fertiles ce qui les a détruits.

Dans les départements alpins français, la moyenne de l'artificialisation des sols est supérieure à la moyenne française.

Le projet de la CIPRA est d'analyser les stratégies dans les états alpins (vers le Zéro Artificialisation Nette en France, 2,5ha en Autriche) avec notamment 3 régions pilotes (Suisse, Allemagne, France) et des ateliers collectifs (comme celui du 1^{er} Avril 2022) et des ateliers en ligne.



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbriançonnais.fr



• Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras



| PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Un rendu des différents ateliers sera fait par la CIPRA, de même que des fiches synthèse des stratégies et des actions des acteurs de l'arc alpin.

Manon a ensuite présenté quelques exemples de bonnes pratiques à l'échelle alpine.

Exemple de la commune de Weyarm : 30 km de Munich

Les élus ont décidé de travailler avec la population sur la commune souhaitée dans 30 ans. 3 scénarios ont été imaginés et le choix a été fait de rester dans une commune rurale. De ce fait, les demandes de construction ont été analysées pour répondre à cette attente.

Un travail sur le droit de la Bavière a été effectué et la commune a pu mobiliser des terres dans le centre pour densifier au lieu de s'étendre le long des axes.

Réussite de ce projet a été assurée par la continuité des équipes d'élus et la participation citoyenne et bénévole.

Exemples sur Puy-Saint-André

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie un travail sur les biens vacants sans maître a été réalisé : 42ha ont été récupérés par la commune et 32 ha devraient être récupérés en 2022. Ces surfaces récupérées permettent de travailler sur des projets d'habitats participatifs et un verger communal.

Exemple de Zwishchenwasser (Autriche)

Un travail est en cours sur la question des sols via la transition écologique : action globale

Manon a rappelé qu'à la suite de cet atelier auront lieu deux ateliers en ligne (en anglais, français et allemand) qui seront la continuité du premier.

3. Frédérique Reffet – CEREMA

Le CEREMA est un établissement public sous tutelle ministère transition écologique et ministère des territoires. Il a pour objectif d'accompagnement des territoires sur les questions de transition

Jusqu'à maintenant le sol a été traité comme une surface alors que c'est un milieu vivant et fragile.

En moyenne en France, entre 20 et 30000 ha sont consommés par an. On note tout de même une légère baisse dans les territoires et une meilleure efficacité de la construction. Dans les zones de montagne c'est entre 2 et 3000ha/an.

L'artificialisation est liée à démographie à l'emploi, aux résidences secondaires...



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbrianconnais.fr



• Briançonnais - Ecrins - Guillevois - Queyras



| PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillevois et du Queyras



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

Pierre Leroy souligne que sur le territoire les résidences secondaires sont un gros problème et qu'il n'y a pas d'outils législatifs pour les régler.

Dans les Hautes-Alpes : 60 ha sont consommés en 2017-2018 contre 35 ha en 2020-2021. On estime que c'est 1500m² artificialisé par nouvel habitant accueilli

La loi climat et résilience prévoit de réduire par 2 la consommation d'espace dans les 10 ans et d'atteindre la zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Cette loi doit être prise en compte dans les PLU. Des sanctions pourront être prévues. Il y a une nécessité d'expliquer l'intérêt du ZAN : faire le lien avec la qualité de vie des habitants.

Une animation territoriale est également nécessaire pour expliquer comment le foncier s'inscrit dans un projet de territoire ? comment consommer mieux et moins le foncier ? comment bien vivre sur son territoire ?

4. Charlotte Kuentz - Cabinet Chado

Charlotte a présenté les conflits d'usage habitation, agriculture, industrie... et a fait un rappel de contexte (25% des terres potentiellement constructibles dans le 05, PLU, ...)

Exemple de Baratier :

Un remembrement agricole a été organisé en 1990. Une analyse et un travail en mode projet ont été menés pour le PLU. Les citoyens ont été consultés et il en est ressorti qu'il y avait un souhait de conserver les terres agricoles, le paysage et de ne pas construire dans la plaine le long de la route. Le PLU a été validé mais attaqué par des propriétaires fonciers qui auraient voulu que leurs terres soient constructibles.

Créer une logique de projet est indispensable pour expliquer le projet, qu'il soit compris et adopté.

Anne Chouvet a fait part de son expérience. En 2015 la PLU d'Eygliers a été modifiée avec une bonne acceptation de la part des citoyens. Les terrains sont plus petits mais il y a désormais plus d'espaces partagés

La contrainte de la loi aide à expliquer aux citoyens les enjeux. Il existe d'autres formes urbaines que celles dont on a l'habitude. Exemple d'une copropriété à Gap.

Alliance dans les Alpes précise que son assemblée générale de cette année sera sur le sujet de l'habitat

Ateliers en groupe

Un deuxième temps a ensuite été consacré à la mise en commun d'idées sur les questions suivantes :



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbrianconnais.fr



Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

| PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

- Quels sont les risques et défis du territoire ?
- Comment pouvons-nous réduire la consommation de l'espace ?
- Quels sont les risques et conflits potentiels liés aux énergies renouvelables ?
- Quelle mutualisation des ressources et des connaissances sur le territoire ?

Les idées et réflexions ont ensuite été mises en commun.

Risques et Défis du territoire : économie énergétique (gestion de l'eau production d'énergie,) ; alimentation et autonomie alimentaire ; répartition de l'eau au sein du territoire ; les risques contraignent fortement le territoire ; Renaturation des sites dégradés ; tourisme de masse (impact sur l'eau, l'alimentaire, la gestion des déchets,) , gestion des déchets (compostage,)

Comment pouvons-nous réduire conso de l'espace ? mesures et instruments ? : Beaucoup d'outils existent mais il y a un besoin de trouver le bon outil pour le territoire. Les outils sont les taxes sur les logements vacants, taxes sur le foncier non bâti, ... Faire des nuances entre les résidences secondaires et principales, zone agricole protégée, accompagnement à la sortie de la vacance. Faire des animations, des formations, des accompagnements dans le cadre des indivisions

Quels sont les risques et conflits potentiels liés aux énergies renouvelables (centrales photovoltaïques au sol...) ? Les conflits et enjeux centraux sont paysagers. Proposition de mettre le photovoltaïque sur les toits plutôt que sur le sol (attention à l'esthétique qui est contrôlé).

Circulaire Borlot qui protège les terrains agricoles des installations photovoltaïques. Les centrales seraient alors mises sur les terrains forestiers.

Agrivoltaïsme : faire du photovoltaïque et de l'agriculture dessous. C'est en projet sur le briançonnais avec implantation de petits fruits et de plantes médicinales.

Quelle mutualisation des ressources et des connaissances sur le territoire ? Connaissances nécessaires pour tous les acteurs, retour d'expérience entre les communes. Le plus important est de faire le lien entre tous les acteurs.

Mutualisation d'équipements de bâtiments publics entre les collectivités (salle des fêtes, ...), questionnement sur la mobilité entraînée par cette mutualisation. Développement de transport collectif, covoiturage, ...Autoconsommation collective pour le photovoltaïque, mutualiser l'hydroélectricité pour faire des compromis avec la préservation de l'écosystème. Mettre en place un outil d'observatoire du paysage (parc queyras, écrins) qui donne un outil de l'évolution et aide à la planification. SCOT à l'échelle d'un territoire.

Conclusion

Les sujets que les participants souhaitent traiter dans les webinaires sont :



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbrianconnais.fr



• Briançonnais - Ecrins - Guillevain - Queyras



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

| PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillevain et du Queyras

- ⇒ Utilisation de l'existant, la question de l'investissement sans réel besoin.
- ⇒ Densification de ce qui existe
- ⇒ Création d'une bourse à l'existant et faire un bilan de ce qui existe et qui peut être remobilisé
- ⇒ Expertise pour trouver les alternatives au revêtement de sols très perméables (conditions de haute montagne). Notamment dans la cadre des parkings (exemple des copeaux dans les landes).
- ⇒ Evolutivité des espaces et des bâtiments en montagne



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbrianconnais.fr